

## PROFESSIONS DES RÉFUGIÉS ASSISTÉS PAR L'OIR

En mars 1949, l'Organisation internationale pour les réfugiés a procédé à sa quatrième enquête sur les professions des réfugiés dont elle a la charge. A cette date, près d'un demi-million d'entre eux avaient trouvé de nouveaux foyers en Australie, au Canada, en France, en Israël, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis d'Amérique et dans d'autres pays d'asile. De nombreux réfugiés réinstallés avaient dû subir préalablement des formalités très strictes de sélection, fondées sur les besoins de chaque pays d'accueil en main-d'oeuvre de certaines catégories. La répartition par profession des personnes qui reçoivent encore l'assistance de l'OIR fait néanmoins ressortir que les pourcentages des divers groupes professionnels sont presque semblables à ce qu'ils étaient auparavant. A quelques exceptions près, les différentes professions ont donc fourni un nombre presque égal de travailleurs admis à l'immigration.

L'une de ces exceptions est représentée par le groupe des ouvriers qualifiés de l'industrie ou autres, dont le pourcentage a accusé un léger fléchissement - de 29 à 27%. Par contre, la proportion des travailleurs agricoles a passé de 22 à 24%.

La répartition de tous les travailleurs entre les principaux groupes professionnels (voir le tableau I) montre que les deux groupes les plus nombreux sont les ouvriers qualifiés de l'industrie ou autres et les travailleurs agricoles. Les membres des professions libérales et le personnel de direction viennent en troisième rang (13%).

Voici un tableau comparatif de la répartition, en pourcentages, des réfugiés classés dans les principaux groupes professionnels lors des trois dernières enquêtes:

| <u>Principaux groupes professionnels</u>                    | <u>Répartition en pourcentages</u> |                       |                  |
|---|------------------------------------|-----------------------|------------------|
|   | <u>Mars 1948</u>                   | <u>Septembre 1948</u> | <u>Mars 1949</u> |
|   | <u>TOTAL</u>                       | <u>100</u>            | <u>100</u>       |
| Professions libérales et emplois de direction               | 13                                 | 13                    | 13               |
| Employés de bureaux et vendeurs                             | 6                                  | 6                     | 6                |
| Services personnels   | 8                                  | 6                     | 7                |
| Travailleurs agricoles                                      | 22                                 | 22                    | 24               |
| Professions qualifiées dans la fabrication                  | 19                                 | 19                    | 17               |
| Professions qualifiées qui ne concernent pas la fabrication | 10                                 | 10                    | 10               |
| Professions spécialisées et apprentis                       | 7                                  | 7                     | 7                |
| Aides et manoeuvres   | 4                                  | 6                     | 8                |
| N'a jamais exercé aucune profession                         | 11                                 | 11                    | 9                |

L'enquête effectuée en mars 1949 a porté sur 234.110 travailleurs, résidant en Autriche, en Allemagne et en Italie. Les deux tiers d'entre eux étaient des hommes qui dans tous les grands groupes d'occupation, à l'exception de celui des domestiques, étaient plus nombreux que les femmes.

L'examen de la composition des principaux groupes et sous-groupes figurant au tableau I fait ressortir une répartition à peu près égale des femmes dans

tous les groupes, alors que les hommes se trouvent principalement dans les catégories suivantes: agriculture, métiers spécialisés, industriels ou autres, professions libérales et emplois de direction; ces trois grands groupes comprennent près des trois quarts des hommes.

Parmi les hommes, on compte 28% de travailleurs agricoles. Les ouvriers qualifiés de l'industrie et autres ouvriers qualifiés représentent 32% du total, les membres des professions libérales et le personnel de direction, 13%. Cette répartition ne marque pas de différence sensible par rapport à l'enquête précédente, si ce n'est la légère augmentation des travailleurs agricoles et la diminution du nombre des ouvriers qualifiés signalée plus haut.

En ce qui regarde les femmes, les modifications intervenues dans leur répartition au cours des six derniers mois sont plus marquées. Le groupe des ouvrières qualifiées a diminué, passant de 20 à 16%, le pourcentage des ouvrières agricoles reste presque inchangé (16%), et la proportion des domestiques s'est élevée de 14 à 17%.

Le tableau ci-dessous donne la répartition, en pourcentage, des hommes et des femmes dans les principaux groupes professionnels:

|   | <u>Hommes</u> | <u>Femmes</u> |
|---|---------------|---------------|
| <u>Total</u>  | <u>100</u>    | <u>100</u>    |
| Professions libérales et personnel de direction             | 13            | 13            |
| Employés de bureaux et vendeurs                             | 5             | 8             |
| Services personnels   | 3             | 17            |
| Travailleurs agricoles                                      | 28            | 16            |
| Professions qualifiées dans la fabrication                  | 17            | 16            |
| Professions qualifiées qui ne concernent pas la fabrication | 15            | -             |
| Professions spécialisées et apprentis                       | 8             | 4             |
| Aides et manoeuvres   | 7             | 9             |
| N'a jamais exercé aucune profession                         | 4             | 17            |

### Professions qualifiées

Il ressort de l'enquête qu'il y a encore, parmi les réfugiés assistés matériellement par l'OIR en Allemagne, en Autriche et en Italie, 62.000 personnes classées dans les catégories "Professions qualifiées dans la fabrication" et "Professions qualifiées qui ne concernent pas la fabrication". Ce nombre est inférieur à ce qu'il était il y a six mois; il y a eu en effet de nombreux ouvriers qualifiés parmi les 500.000 réfugiés réinstallés. Le nombre de ces ouvriers qui, n'ayant pas encore été choisis, demeurent dans les camps s'accroît constamment grâce aux cours de formation professionnelle organisés par l'OIR et par les sociétés bénévoles internationales à l'intention des jeunes ouvriers et de tous ceux qui veulent perfectionner leurs connaissances ou acquérir un métier auxiliaire qui leur permettra de se rendre plus utiles.

Bien que les hommes constituent la plus grande partie du groupe des ouvriers qualifiés, cette catégorie comprend également plus de 13.000 femmes, en majeure partie des couturières (voir tableau III).

Les catégories qualifiées (dans la fabrication ou autres), dans lesquelles on trouve un assez grand nombre d'hommes, sont les suivantes:

|            |       |
|------------|-------|
| Tailleurs  | 4.370 |
| Bottiers   | 4.527 |
| Serruriers | 4.289 |

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| Mécaniciens d'autos et de camions | 3.734 |
| Electriciens                      | 2.888 |
| Charpentiers                      | 2.544 |
| Menuisiers                        | 2.474 |
| Bouchers                          | 2.162 |
| Boulangers                        | 1.676 |
| Peintres                          | 1.263 |
| Forgerons                         | 1.005 |

### Travailleurs agricoles

Les travailleurs agricoles, le groupe le plus important après les professions qualifiées (dans la fabrication ou autres), sont plus de 55.000. Ce groupe n'a diminué que de 12% au cours des six derniers mois, alors que le nombre des ouvriers qualifiés, dans la fabrication ou autres, a accusé un fléchissement de 23%.

On compte, parmi les travailleurs agricoles, 42.000 hommes et 13.000 femmes, dont 28.000 agriculteurs, 24.000 ouvriers agricoles ou ouvriers de ferme et 1.738 jardiniers. Le tableau III donne les chiffres relatifs à d'autres professions.

### Professions libérales et emplois de direction

Sur tous les réfugiés soumis à l'enquête, près de 30.000 (20.000 hommes et 10.000 femmes) appartiennent aux professions libérales et aux emplois de direction. Ce groupe a, lui aussi, diminué dans une moindre mesure que celui des professions qualifiées - un peu plus de 14% au cours des six derniers mois.

Voici quelques-unes des principales professions libérales exercées par des hommes:

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Professeurs et instituteurs | 2.528 |
| Ingénieurs                  | 1.947 |
| Juristes                    | 1.180 |
| Médecins et chirurgiens     | 1.167 |
| Ministres d'un culte        | 954   |
| Agronomes                   | 953   |
| Musiciens                   | 653   |
| Forestiers                  | 630   |

Les femmes sont surtout institutrices ou professeurs (2.459) et infirmières (2.002); on les trouve également dans d'autres professions libérales, ainsi que l'indiquent les chiffres suivants:

|                         |     |
|-------------------------|-----|
| Médecins et chirurgiens | 358 |
| Dentistes               | 313 |
| Pharmaciennes           | 240 |

### PORTEE DU RECENSEMENT

A la date du 31 mars 1949, lorsque l'enquête a été entreprise, 483.715 réfugiés étaient assistés matériellement par l'OIR. Pres de 92% d'entre eux, soit 443,901 personnes, se trouvaient en Allemagne, en Autriche et en Italie, pays dans lesquels a eu lieu le recensement des professions.

On a compris dans cette étude tous les hommes et toutes les femmes âgées de 16 à 65 ans, à l'exception:

1. des personnes se trouvant dans des centres de transit ou d'embarquement, en attendant leur départ pour être rapatriées ou réinstallées;
2. des malades dans des hôpitaux ou dans des maisons de convalescence, à moins que leur profession n'ait été enregistrée précédemment;
3. des mères avec enfants au-dessous de douze ans.

Les chiffres donnés ci-dessus s'appliquent à l'ensemble des réfugiés assistés matériellement dans les régions où l'enquête a été effectuée. Le nombre des réfugiés classés par profession s'élevait à 234.110, soit à près de 53% des 443.901 personnes qui recevaient alors l'assistance matérielle de l'OIR en Allemagne, en Autriche et en Italie. Des personnes mentionnées plus haut comme n'ayant pas été comprises dans l'enquête, 28% ne rentraient pas dans les limites d'âge, 7% se trouvaient dans des centres de transit, 1% étaient hospitalisés et environ 11% étaient des mères avec enfants de moins de douze ans.

Les professions sont indiquées séparément pour les deux groupes d'âge: personnes de 16 à 45 ans et personnes de 45 à 65 ans. Toutes les zones ont fourni leurs chiffres sur cette base et la répartition détaillée apparaît, pour chaque zone, dans le tableau III. Dans les relevés des principaux groupes professionnels classés par lieu de résidence des réfugiés (tableau I) et par pays de citoyenneté (tableau II), les deux groupes d'âge sont fondus ensemble.

Depuis l'établissement du compte-rendu de septembre 1948, le système de classement a été encore précisé et uniformisé. Le tableau III donne des chiffres pour 235 professions. Choies tout d'abord d'après le "Dictionary of Occupational Titles of the United States Employment Service", ces professions ont été définies d'une manière un peu plus concise par l'Organisation internationale pour les réfugiés, en collaboration avec le Bureau international du travail; la liste en a été publiée, sous forme d'un manuel à l'usage des bureaux régionaux de l'OIR intitulé: "Nomenclature des professions", Janvier 1949.